
Présidence : Pologne**1375^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 26 mai 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 10 h 25

Reprise : 10 h 30

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 heures

Clôture : 18 h 05

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński
M. M. Czapliński

Fédération de Russie (PC.DEL/757/22), Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE L'UKRAINE PAR LA
FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Président, Ukraine, Canada (PC.DEL/775/22), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/776/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/749/22), Turquie (PC.DEL/782/22 OSCE+), Royaume-Uni, Suisse (PC.DEL/768/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/771/22), Géorgie (PC.DEL/786/22 OSCE+), Islande (PC.DEL/787/22)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE**

Président, Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro et la Turquie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/778/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/750/22), Royaume-Uni, Suisse (PC.DEL/763/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/772/22), Fédération de Russie (PC.DEL/755/22), Canada (PC.DEL/774/22), Turquie (PC.DEL/783/22 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/753/22 OSCE+), France-Union européenne, Ukraine

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DU BUREAU DU PROGRAMME DE L'OSCE À BICHKEK ET DU DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE L'OSCE À BICHKEK**

Président, Chef du Bureau du programme de l'OSCE à Bichkek (PC.FR/9/22 OSCE+), Directeur de l'Académie de l'OSCE à Bichkek, France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/777/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/754/22), Royaume-Uni, Turquie (PC.DEL/784/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/765/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/773/22), Ouzbékistan, Turkménistan, Fédération de Russie (PC.DEL/762/22 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/769/22 OSCE+), Kirghizstan

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes que l'Ukraine continue de commettre contre la population civile avec le soutien d'une alliance occidentale d'États participants de l'OSCE :*
Fédération de Russie (PC.DEL/756/22), France-Union européenne, Ukraine, Lituanie, Royaume-Uni
- b) *Violations flagrantes des droits de la population russe et russophone que certains États participants occidentaux de l'OSCE persistent à commettre :*
Fédération de Russie (PC.DEL/761/22), Président, France-Union européenne
- c) *Réunion trilatérale du Président du Conseil européen, S. E. M. C. Michel, avec le Président azerbaïdjanais, S. E. M. L. Aliiev, et le Premier Ministre arménien, S. E. M. N. Pashinyan, tenue à Bruxelles le 22 mai 2022 :*
France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de

stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/780/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/758/22), Suisse (PC.DEL/766/22 OSCE+), Royaume-Uni, Canada, Arménie (PC.DEL/770/22)

- d) *Derniers développements dans la région autonome du Haut-Badakhchan (Tadjikistan) : France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que le Canada, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/779/22), Suisse (PC.DEL/767/22 OSCE+), Royaume-Uni, Tadjikistan*
- e) *Climat d'engagement des délégations à l'OSCE : Biélorussie (PC.DEL/781/22 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/764/22 OSCE+), France-Union européenne, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/759/22), Allemagne, France, Ukraine, Président*
- f) *Accords conclus à la réunion du Président azerbaïdjanais, S. E. M. I. Aliiev, avec le Président du Conseil européen, S. E. M. C. Michel, et le Premier Ministre arménien, S. E. M. N Pashinyan : Azerbaïdjan (PC.DEL/760/22 OSCE+), Turquie (PC.DEL/785/22 OSCE+), Arménie*

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Deuxième réunion préparatoire du trentième Forum économique et environnemental de l'OSCE, tenue à Łódź (Pologne) et par visioconférence les 23 et 24 mai 2022, la réunion ayant été ouverte officiellement par le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE, S. E. M^{me} H. Schmid : Président*
- b) *Réunion entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE, tenue à Łódź (Pologne), le 23 mai 2022 : Président*
- c) *Réunion entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, le Président fédéral allemand, S. E. M. F.-W. Steinmeier, et la Ministre fédérale allemande des affaires étrangères, S. E. M^{me} A. Baerbock, tenue à Berlin, le 24 mai 2022 : Président*
- d) *Communiqué de presse conjoint en date du 25 mai 2022 dans lequel le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE, S. E. M^{me} H. Schmid, condamnent les allégations persistantes soulevées contre la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine et appellent à la libération immédiate de quatre membres nationaux de la MSO détenus dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine : Président*

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- a) *Annonce par la Secrétaire générale du prochain rapport thématique sur la réponse de l'OSCE à la situation en Afghanistan, devant être présenté au Conseil permanent le 2 juin 2022 : Secrétaire générale (SEC.GAL/61/22 OSCE+)*
- b) *Communiqué de presse en date du 25 mai 2022 dans lequel le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE condamnent les allégations persistantes soulevées contre la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine et appellent à la libération immédiate de quatre membres nationaux de la MSO détenus dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine : Secrétaire générale*
- c) *Allocution prononcée le 23 mai 2022 par la Secrétaire générale de l'OSCE à la deuxième réunion préparatoire du trentième Forum économique et environnemental de l'OSCE, tenue à Łódź (Pologne) et par visioconférence les 23 et 24 mai 2022 : Secrétaire générale (SEC.GAL/61/22 OSCE+)*

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Inauguration de l'exposition de photographies « Children of Ukraine on the run » prévue à Vienne le 2 juin 2022 (CIO.INF/44/22 OSCE+) : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 juin 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence